

# le *Tien* # 109



P 4

**BUDGETS**

P 10

**FORUM DES  
ASSOCIATIONS  
TAVERSOISES**





# le Lien # 109



Jean Paul ANTOINE  
Maire de Tavers



• <b>Le Mot du Maire</b> .....	3	• <b>Vie communale</b> .....	17 - 25
• <b>Vie communale</b> .....	4 - 13	Les pompiers de Tavers .....	17
Budget 2022 prévisionnel/réalisé .....	4 - 5	Tout pour réussir sa création .....	18
Réunions de conseil .....	6 - 7	Entretien des cours d'eau .....	19
Ouverture du café.....	8	Nouveau service de tri.....	20
Ouverture de la Maison ligérienne de l'image.....	9	Charte du bien-vivre.....	21
Forum des associations.....	10	Les secrets bien-être d'Angélique.....	22
Plein feux sur les fontenils.....	11	Les randonneurs des Fontenils.....	23
Les manifestations de la mairie.....	12 - 13	Manifestations 2023 .....	24-25
• <b>Jeunesse</b> .....	14 - 16	• <b>Mémoires</b> .....	26
Les griottins.....	14 - 15	Jules Lemaître .....	26
L'école.....	16	• <b>Annonces</b> .....	27

Ce premier semestre 2023 a vu l'aboutissement de deux beaux projets, l'un concernant le commerce multi services et l'autre la maison de l'image. Malgré des propos totalement déplacés de la part de la journaliste de la République du Centre, l'ouverture du café en début d'année est une vraie réussite tant sur l'ambiance qui se dégage de ce lieu de convivialité que sur la qualité d'accueil et de restauration. La maison de l'image inaugurée en juin est également une belle réussite avec des locaux très bien adaptés à l'activité de Valimage et des perspectives de développement et de rayonnement importantes pour notre commune à travers les activités et manifestations prévues. La salle de spectacle privée a repris son activité en février et force est de constater que les nuisances sont maintenant maîtrisées par les propriétaires et certains riverains se sont d'ailleurs manifestés en mairie pour signaler cette amélioration notable de la situation et je les en remercie.

Le projet de liaison partagée vélos/piétons de la gare de Beaugency à la maison médicale de Tavers est également arrivé à son terme et permet d'assurer le passage des usagers dans de très bonnes conditions de sécurité.

En revanche nous n'avons pas pu obtenir la subvention de la part de l'Agence Nationale du Sport et nous sommes donc contraints de reporter la mise en place du parcours sportif prévu dans le parc de la Cerisaie.

Les projets continuent et nous sommes en phase d'étude pour la réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes qui est destinée à héberger l'exposition archéologique qui est actuellement dans un bungalow inadapté qui ne permet pas de tout exposer et qui ne met guère en valeur les pièces

# le mot du Maire

exposées. Ce projet devrait voir le jour en 2024 ce qui permettra ensuite de retirer le bungalow et d'envisager l'aménagement d'un parking dans la cour de l'ancienne cantine scolaire. Pour être parfaitement fonctionnel et sécuritaire pour les usagers, il est prévu d'avoir un accès entrant par la rue Jules Lemaitre et une sortie par la rue du grand clos mais pour ce faire il faut que la commune puisse acheter une bande terrain de 5 mètres sur une parcelle de la rue du grand clos. Malheureusement et malgré mes nombreuses démarches les propriétaires concernés ne donnent suite ni à mes appels téléphoniques ni à mes courriers et l'intérêt publique ne semble pas les préoccuper ce qui est fort regrettable pour la commune.

Les impôts fonciers vont augmenter très sensiblement cette année car les bases d'imposition ont été relevées de l'ordre de 7% et compte tenu des difficultés récurrente à obtenir des subventions et ce récemment pour le parcours sportif, le conseil municipal a décidé de poursuivre l'augmentation de 2% par an. Pour la bonne compréhension de tous, le mode de calcul est le suivant :

## Exemple 1

Base imposition 2022	Montant impôts 2022	Base imposition 2023 (+7% décidé par l'état)	Taux 2023 identique à 2022
3 552	1 272€	3 804	35,80%
Montant impôts 2023	Taux 2023 (+2% sur la part communale)	Montant impôts 2023	Impact des +2% communal
1 362€	36,52%	1 389€	+27€

## Exemple 2

Base imposition 2022	Montant impôts 2022	Base imposition 2023 (+7% décidé par l'état)	Taux 2023 identique à 2022
842	301 €	902	35,80%
Montant impôts 2023	Taux 2023 (+2% sur la part communale)	Montant impôts 2023	Impact des +2% communal
323€	36,52%	329€	+6%

Ce sont deux exemples très éloignés en termes de foncier bâti mais qui permettent de se rendre compte de l'impact réel de l'augmentation de 2% des taux de la commune sachant par ailleurs que les 7% d'augmentation des bases est imposé par les services de l'État. Le surcoût reste donc faible à l'échelle du propriétaire mais pour la commune le cumul de toutes les taxes foncières permet d'une part d'augmenter légèrement les ressources mais surtout de justifier d'une augmentation certes faible mais régulière au regard de la fiscalité qui reste une des plus faibles du Loiret. Une harmonisation toujours possible des taux de taxes au niveau de la communauté de communes pourrait être très violente si nous n'y prêtions attention. Si toutefois cela devait arriver il est bon de réduire la hauteur de la marche avec discernement bien évidemment.

Dans le cadre des économies d'énergie, l'extinction de l'éclairage public la nuit est un sujet qui fait débat et sur lequel tout le monde n'a pas la même perception. Pour ce qui concerne notre commune le contrat d'approvisionnement nous a mis à l'abri des hausses importantes qu'on subit de nombreuses communes dans l'hexagone. D'autre part la majorité du parc de lanternes est depuis plusieurs années passé en led ce qui nous a permis de diminuer de plus de 50% la facture d'éclairage. Pour autant et à titre expérimental nous procéderons à un essai d'extinction nocturne de 23H00 à 5H00 du matin. Sur la base de 4 000 heures d'éclairage nocturne permanent annuel cela permet de diminuer la dépense par deux. Je vous invite à nous faire un retour en mairie lors de cet essai afin d'affiner le temps d'extinction nocturne.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Déplacement est maintenant démarré et nous entamons la phase d'élaboration avec comme j'ai eu l'occasion de l'indiquer, un tronc commun et des annexes spécifiques par commune. En effet il est impensable de ne pas prendre en compte les spécificités des communes et de faire un seul règlement applicable à toutes les communes. Ce PLUi HD devrait être applicable fin 2025 et une enquête publique sera bien évidemment prévue avant approbation. J'aurai l'occasion de revenir sur ce point dans les deux ans à venir. Dans l'attente l'actuel PLU est applicable et il convient de s'assurer d'une part de la conformité de vos éventuelles demandes d'occupation du sol avec les règles en vigueur et de la complétude du dossier de permis de construire ou de demande de travaux car il faut savoir que l'instruction du dossier par le service de la communauté de commune est facturée à la commune et que tout dossier incomplet donne lieu à une demande de pièces complémentaire qui est également facturée à la mairie.

Je vous souhaite ainsi que le Conseil Municipal une très belle fin d'année.

Jean Paul ANTOINE

# Budget 2022

## COMPARATIF BUDGET 2022 PRÉVISIONNEL /RÉALISÉ

dépenses et recettes réelles de fonctionnement



**1 650 475.25 €**  
**DÉPENSES PRÉVUES**



**1 207 561.00 €**  
**DÉPENSES RÉALISÉES**

## Détail dépenses de fonctionnement 2022

**2 112 314 €**

■ Charges à caractère général .....	436 141 €
■ Charges de personnel .....	690 731 €
■ Charges de gestion courante .....	67 435 €
■ Intérêts d'emprunts .....	12 801 €
■ Virement section investissement .....	905 206 €

## Détail dépenses d'investissement 2022

**868 970 €**

■ Remboursement d'emprunts .....	87 637 €
■ Immobilisations incorporelles .....	22 850 €
■ Immobilisations corporelles et en cours .....	758 483 €

## Prévisionnel dépenses fonctionnement 2023

**1 921 107 €**

■ Charges à caractère général .....	734 611 €
■ Charges de personnel .....	758 300 €
■ Charges de gestion courante .....	142 550 €
■ Intérêts d'emprunts .....	25 000 €
■ Virement à la section investissement .....	260 646 €

## Prévisionnel dépenses investissement 2023

**669 346 €**

■ Remboursement d'emprunts .....	120 000 €
■ Immobilisations incorporelles .....	20 000 €
■ Immobilisations corporelles .....	414 346 €
■ Immobilisations en cours .....	115 000 €





## Détail recettes de fonctionnement 2022

**2 540 392 €**

■ Produits de services .....	95 682 €
■ Impôts et taxes .....	971 673 €
■ Dotations et subventions ....	124 714 €
■ Excédent 2021 reporté .....	1 348 323 €



## Détail recettes d'investissement 2022

**1 532 694 €**

■ Remboursement TVA, taxe d'aménagement .....	345 844 €
■ Subventions .....	126 678 €
■ Solde 2021 reporté .....	154 966 €
■ Virement de la section de fonctionnement .....	905 206 €



## Prévisionnel recettes fonctionnement 2023

**1 999 586 €**

■ Produits de services.....	96 450 €
■ Impôts et taxes .....	1 076 003 €
■ Dotations et subventions .....	88 000 €
■ Excédent 2022 reporté .....	739 133 €



**1 235 015.00 €  
RECETTES PRÉVUES**



**1 291 833.00 €  
RECETTES RÉALISÉES**



## Prévisionnel recettes investissement 2023

**1 366 908 €**

■ Remboursement TVA, taxe d'aménagement .....	35 000 €
■ Subventions .....	396 700 €
■ Excédent de fonct capitalisé .....	674 562 €
■ Virement de la section de fonctionnement .....	260 646 €

# Réunions de conseil

TOUTES LES DÉLIBÉRATIONS SONT CONSULTABLES  
EN MAIRIE OU SUR LE SITE INTERNET.

## RÉUNION DU 14 JANVIER 2023

01-2023	Décisions prises dans le cadre de la délégation au maire	04-2023	Prix achat terrain pour bande cyclable
02-2023	Demande de subvention au Conseil Départemental pour aménagement de sécurité RD 2152	05-2023	Autorisation au Maire de signer la convention de service commun avec la CCTVL pour instruction des actes et autorisations des droits du sol
03-2023	Demande de subvention au titre du FIPD		

## RÉUNION DU 11 FÉVRIER 2023

06-2023	Décisions prises dans le cadre de la délégation au maire	16-2023	Création postes adjoint technique à temps non complet
07-2023	Modification statuts de la CCTVL	17-2023	Avenant 3 lot 2 marché travaux maison de l'image
08-2023	Achat de parcelles pour la piste cyclable	18-2023	Demande de subvention à la Région Centre via le CRST pour parcours sportif
09-2023	Achat de parcelles pour la piste cyclable	19-2023	Passage facture ZEP en investissement
10-2023	Achat de parcelles pour la piste cyclable	20-2023	Motion sur l'application de l'objectif « zéro artificialisation nette »
11-2023	Achat de parcelles pour la piste cyclable	21-2023	Motion pour alerter l'ARS et CPAM sur situation médicale critique
12-2023	Achat de parcelles pour la piste cyclable	22-2023	Délibération de principe sur le lancement de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU par la CCTVL
13-2023	Achat de parcelles pour la piste cyclable		
14-2023	Indemnité d'éviction		
15-2023	Emprunt		

## RÉUNION DU 11 MARS 2023

23-2023	Décisions prises dans le cadre de la délégation au maire	32-2023	Avenant 1 lot 9 travaux commerce multi-services
24-2023	Demande de subvention à l'agence nationale du sport	33-2023	Désignation représentant commission tourisme-communication de la CCTVL
25-2023	Retrait de la délibération n°17-2023	34-2023	Convention d'implantation des bornes enterrées
26-2023	Avenant 1 lot 5 travaux maison de l'image	35-2023	Demande de subvention exceptionnelle
27-2023	Avenant 2 lot 5 travaux maison de l'image	36-2023	Demande de subvention exceptionnelle
28-2023	Avenant 2 lot 1 travaux maison de l'image		
29-2023	Avenant 3 lot 2 travaux maison de l'image		
30-2023	Avenant 1 lot 5 travaux commerce multi-services		
31-2023	Avenant 2 lot 5 travaux commerce multi-services		

## RÉUNION DU 30 MARS 2023

37-2023	Décisions prises dans le cadre de la délégation au maire
38-2023	Autorisation au Maire de signer la convention de mise à disposition de personnel à but non lucratif dans le cadre de l'expérience d'un contrat-passerelle
39-2023	Autorisation au Maire de signer une convention de Projet urbain Partenarial (PUP)
40-2023	Autorisation au Maire de signer l'acte de constitution d'une servitude
41-2023	Emprunt marché en cours

## RÉUNION DU 8 AVRIL 2023

42-2023	Approbation compte gestion commune	49-2023	Subvention aux associations
43-2023	Approbation compte gestion eau	50-2023	Vote budget commune 2023
44-2023	Compte administratif 2022 commune	51-2023	Vote budget eau 2023
45-2023	Compte administratif 2022 eau	52-2023	Demande de subvention à la DRAC
46-2023	Affectation de résultat commune	53-2023	Refacturation des frais d'étude de l'aménagement de la grange
47-2023	Affectation de résultat eau	54-2023	Demande de subvention dans le cadre des Nouvelles Renaissances
48-2023	Vote des 3 taxes		

## RÉUNION DU 9 JUIN 2023

55-2023	Décisions prises dans le cadre de la délégation au maire
56-2023	Désignation des délégués pour les élections sénatoriales
57-2023	Indemnité perte de récolte
58-2023	Versement d'une subvention du budget commune vers budget eau
59-2023	Autorisation au Maire de signer la convention PACT
60-2023	Nouveaux tarifs pour le périscolaire et l'extrascolaire
61-2023	Tarifs cantine
62-2023	Tarifs séjours accessoires
63-2023	Délibération portant sur l'obligation de désigner un référent déontologue



# Ouverture du café



**Isabelle de Saint Ours et Linda Rossignol ont ouvert les portes du commerce multi-services le 30 janvier dernier**, sous le nom de « Café Chez Elles ». Il a été inauguré officiellement le 2 mars 2023.

Elles y proposent entre autres une activité de café-bar-restaurant, des animations variées, un bureau de Co-working et une grande salle, à louer à l'étage, pour les particuliers, les entreprises ou les associations.

Le bâtiment a été isolé et entièrement remis

aux normes exigées par la réglementation pour un établissement recevant du public. Il a également été mis aux normes pour y accueillir une activité de restauration professionnelle.

Les gérantes ont pris à leur charge : l'achat de la cuisine professionnelle, l'aménagement du bar, les papiers peints, luminaires, tout le mobilier, l'aménagement intérieur, la cuisine du R+1 et tout le matériel nécessaire à l'exercice de leur activité. Elles sont autonomes pour toutes les charges incombant au fonctionnement

du lieu et s'acquittent chaque mois d'un loyer auprès de la commune.

Au début de l'été, ont été installés des bacs de fleurs permettant de délimiter sur le trottoir face au café un espace terrasse avec tables et chaises extérieures.

Nous leur souhaitons beaucoup de succès et nous félicitons d'avoir pu mener ce projet à son terme, toujours dans l'objectif de dynamiser le centre bourg et notre commune plus globalement.



# *Maison ligérienne de l'image*

## *Inauguration et intérieur des locaux*



# Forum des associations Taversoises



**DIMANCHE  
3 SEPTEMBRE  
AUX FONTENILS**



*Cette année, pour la seconde fois nous vous invitons à découvrir toute cette richesse, nous organisons le forum des associations taversoises, le 3 septembre aux Fontenils.*

La vie associative dans une commune est souvent citée comme essentielle à son dynamisme et au bien-être de ses habitants. Or, comme tout le reste, il

faut un minimum d'entretien. Pour bien redémarrer la seconde partie de l'année, venez faire le plein d'idées et d'animations. Dans un cadre de verdure idéal, nous vous

accueillerons dans un format de type **rallye des associations**. Dans une ambiance familiale et festive, vous pourrez profiter pleinement des animations associatives.



# *Plein feux sur les fontenils*



**DIM. 3  
SEPT.**

**GRAND  
RASSEMBLEMENT**

*Venez  
profiter d'une  
journée  
de détente  
avec des  
attractions  
foraines,  
musicales et  
des spectacles  
de rue.*

*Attractions foraines, musique,  
spectacle et forum des associations,  
pique-nique partagé, un stand  
buvette et crêpes, tenu par l'AIPE, et  
un stand barbecue tenu par les filles  
du café, de 11h à 18h sur le site des  
Fontenils à Tavers.*



# Les manifestations de la mairie



## Orchestre

Dimanche 29 janvier  
Concert du nouvel an  
Orchestre Symphonique du Loiret



## Chasse aux oeufs

Lundi 10 avril  
Chasse aux œufs



## 8 mai





# Les manifestations de la mairie



14 juillet



Nouvelle piste cyclable

La piste cyclable de Beaugency à la Maison médicale de TAVERS



Cerisier

Nous sommes désolé de devoir faire abattre le cerisier qui se trouve dans la cour de l'ancienne cantine scolaire que beaucoup de Taversois connaisse, il n'a pas supporté les derniers coup de vent.



# Une année chez Les griottins

## LA COMMUNICATION



L'accueil de loisirs s'est modernisé par le biais de divers moyens de support de communication sur les informations importantes ou pour suivre les actualités.

**PANNEAU POCKET** : Accueil de loisirs - Tavers, n'oubliez pas d'activer les notifications pour avoir les informations en temps réel.

**FACEBOOK** : Les Griottins (groupe privé)  
Pour la partie administrative le site internet de la mairie

reste à disposition pour les fiches d'inscriptions, le projet pédagogique, le règlement de service, le menu de la semaine ainsi que les coordonnées.

### RAPPEL :

La coordinatrice : Audrey LECLERC 07.80.41.95.96  
La directrice : Cassandre Da SILVA FERREIRA 07.80.41.95.95  
tavers.loisirs@tavers.fr

## Inscriptions 2023-2024

**Rappel** : les dossiers d'inscriptions pour l'année 2023-2024 sont disponibles.  
**Merci de retourner les documents ainsi que les pièces complémentaires.**

- Dossier complet et complété
- Photocopie des vaccins
- Attestation d'assurance 2023-2024 (pourra être déposée en septembre)
- Fiche d'inscription à la cantine
- Fiche d'inscription des différents accueils (feuille bleue)
- Fiche d'inscription pour les mercredis de septembre/octobre

**Le règlement ainsi que le projet de service seront disponibles sur le site internet de la commune sur [www.tavers.fr](http://www.tavers.fr)**

## LES SORTIES 2023

Cette année les Griottins avaient comme projet la culture artistique ainsi les sorties, les activités et les projets ont été en grande partie sur ce thème même si d'autres ateliers ont été mis en place tout au long de l'année. Visite du Muséum d'histoire naturelle et du Théâtre d'Orléans sur le temps des mercredis dans le cadre du projet art culturel.

Pendant les vacances de février les Griottins se sont rendus à la Caserne des Pompiers de Meung-sur-Loire pour une visite des lieux. Le plus grand plaisir des enfants était de pouvoir monter dans les camions et essayer le casque des héros du quotidien.

*Merci à eux pour ce moment de partage de savoirs !!*

Pendant les vacances d'avril Accrobranche à LEO PARC AVENTURES DE L'ÎLE CHARLEMAGNE pour un moment sportif aérien.





## LES MANIFESTATIONS 2023



**Le carnaval du mercredi 8 mars** a remporté un succès malgré la pluie qui avait été annoncée. Une déambulation dans les rues de Tavers a réussi à être mise en place AVEC LA COMPAGNIE musicale LES PEPITOS SAUVAGES ainsi qu'un goûter partagé autour d'une ronde à l'espace culturel de la Cerisaie afin de clôturer cette journée.

Merci aux parents et à L'AIPE pour la préparation des gâteaux et pour nous aider à organiser cet événement afin de rendre cette journée pérenne.

**Lundi 10 avril 2023** l'équipe d'animation ainsi que les élus municipaux ont donné rendez-vous aux habitants et leurs familles pour une chasse aux œufs revisitée sous

forme de jeu de relais, ce moment fût un réel succès et chaque enfant a pu repartir avec un lapin en chocolat offert par la municipalité.

**Au mois de Juin**, l'équipe d'animation a participé à la Kermesse de l'école en proposant divers jeux et défis.

**Au mois d'octobre**, les enfants participeront à la création d'objet ou de pâtisserie. Les réalisations seront revendues au profit du Téléthon au mois de novembre 2023.

**Au mois de novembre/décembre** l'équipe participera au Marché de Noël et proposera diverses animations au profit de L'AIPE.

## LES PROJETS 2023



**Une Frigothèque** a vu le jour sur la place de l'école, nous vous invitons à venir prendre et/ou déposer un livre. Celle-ci est réservée aux enfants de 3 à 12 ans, merci de respecter ce nouveau lieu d'échange.

### DÉFIS DOMINO DES GRIOTTINS :

Tout au long de l'année les enfants ont rapporté et stocké des boîtes de céréales. Celles-ci ont servi pour le nouveau défi annuel proposé par la direction. Le mercredi 5 juillet l'équipe d'animation avait donné rendez-vous à 17h 00 à tous les participants à l'accueil de loisirs, afin de donner tous ensemble le top départ et passé un moment convivial afin de clôturer l'année 2022-2023.

Les enfants ont participé au concours de dessin, organisé par la boulangerie de Tavers pour Pâques. Les enfants participants ont été remerciés par la distribution d'un paquet de bonbons chacun.

*Merci à notre boulanger de Tavers !!*

## LA VIE DU CENTRE

Bien évidemment tout cela n'est qu'une petite partie des multiples activités / projets qui ont été proposés aux enfants en 2023 sur le thème de l'art culturel.



## LES INTERVENANTS 2022

Initiation au karaté avec l'association Tai Chi Chuan de Tavers avec Mr Guibert Didier pour apprendre à se canaliser et gérer ses émotions. Atelier intervention diététique avec Océane Baudron, nutritionniste professionnelle, demeurant sur la commune pour nous initier à la préparation d'un goûter équilibré.

Initiation aux 1<sup>er</sup> secours avec M. Hervieux Stéphane et M. Marchand Philippe. Ils ont animé un après-midi pendant les vacances de février.

Au programme une partie théorique ainsi qu'une partie pratique et une remise de diplôme sous le chant de la marche des pompiers.

**PEUT ETRE QUE DES JEUNES SAPEURS POMPIERS SOMMEILLENT CHEZ LES GRIOTTINS !**

## À LA CANTINE



2 repas à thème ont été proposés aux enfants afin de découvrir des aliments et coutumes différentes. D'autres repas seront proposés dans l'année ou dans les années à venir.

## LE JARDIN PÉDAGOGIQUE

Pour la partie jardin pédagogique un recensement de la faune a été effectué avec les enfants, un jeu a été installé autour de la mare afin de découvrir les animaux qui occupent le lieu.

L'équipe technique a installé des tables / bancs afin de profiter de cet espace verdoyant pour des moments conviviaux ou pour les projets extérieurs (jardinage, bricolage).

Les Griottins avaient cette année comme objectif de planter des fleurs dans le jardin pédagogique pouvant aider à la prolifération d'abeilles ou autres insectes pollinisateurs.

**SILENCE ÇA Pousse EN CE MOMENT CHEZ LES GRIOTTINS !!**

## ÉTÉ 2023

**Cet été le centre était complet sur les 3 semaines**, les enfants ont pu passer 2 nuits au centre, des sorties ont été organisées pour le plus grand plaisir de tous.



# Animations

## pédagogiques



### JOURNÉE AU CHÂTEAU DE BRETEUIL

Les classes de CE2 CM1 se sont rendues au château de Breteuil le mardi 14 mars dernier. C'est un château organisé autour des contes de Charles Perrault.

Les scénettes ont été l'occasion pour les élèves de se replonger dans les contes que nous avons étudiés tout au long de l'année. Nous avons aussi visité le château avec une guide formidable qui a transporté les enfants à travers du temps.



### CONCERT DES JMF

Le jeudi 25 mai dernier, les élèves du CP au CM2 ont eu la chance d'assister au spectacle proposé par les Jeunesses Musicales de France (JMF) à la salle de la Lisotte à Lailly en Val. Intitulé « Alais et le lubulu », les artistes ont fait voyager les enfants dans leur univers fantastique et loufoque.



### ARCHÉOVILLAGE DE SAINT LAURENT

Les élèves de la classe de CE1 CE2 ont remonté le temps pour aller découvrir le mode de vie des hommes préhistoriques le temps d'une journée. Une sortie à l'archéovillage de Saint Laurent Nouan qui a beaucoup plu à nos apprentis Cro-Magnon.



### LE CYCLE VÉLO

Les classes de CE2 CM1 et CM1 CM2 ont débuté leur cycle vélo ! Entraînement quotidien pour apprendre à rouler prudemment et en groupe. Pour finaliser ce travail, les enseignantes ont organisé un rallye dans Tavers à la fin du mois de juin.

### LE SPECTACLE DE CIRQUE DU COLLÈGE



Les élèves du CE1 au CM2 se sont rendus au foyer des Belettes pour un superbe moment intergénérationnel autour des élèves du collège Robert GOUPIL de Beaugency qui nous ont présenté leur spectacle de cirque.

### LE SALON DU LIVRE



Trois classes de l'école ont reçu un auteur dans le cadre du Salon du livre. Les élèves de PS MS et de CE1 CE2 ont également réalisé un kakemono qui a été exposé lors de la manifestation.

### BIBLIOTHÈQUE



L'un des gros projets de cette année scolaire était la rénovation de la bibliothèque de l'école. Après avoir trié tous les livres et réalisé un appel au don auprès des familles, l'AIPE nous a permis d'investir dans de nouvelles séries de livres et de nouveaux meubles afin d'en faire un espace ludique et attrayant pour les enfants.



# Les pompiers de Tavers

## POMPIERS DE TAVERS

Les nouvelles recrues des pompiers de Tavers. Nous vous présentons Allan, Yannick et Manon.

Les pompiers de Tavers recrutent, si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter.



## CÉRÉMONIE DE L'APPEL 18 JUIN, PLACE DE L'ÉGLISE À TAVERS



# Tout pour réussir sa création



## 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU FORUM « ENTREPRENDRE EN TERRES DU VAL DE LOIRE » EN 2023 À BEAUCE-LA-ROMAINE

**Chefs d'entreprises, créateurs, cédants, repreneurs, ce forum est pour vous !**

Vous avez un projet, une idée d'activité ! Vous souhaitez créer, reprendre ou développer une entreprise !

Venez rencontrer des professionnels qui peuvent vous aider lors du forum « Entreprendre en Terres du Val de Loire » qui se tiendra le 26 septembre 2023 de 9h00 à 16h00 à la salle des Fêtes Marcel Brisset – place du Souvenir à Beauce-

la-Romaine. Cet évènement est organisé par la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire, les Chambres de Commerce et de l'Industrie du Loiret et du Loir-et-Cher et la Mairie de Beauce-la-Romaine. Le programme de la manifestation sera prochainement disponible sur le site internet de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire et sur ses réseaux sociaux ([www.ccterresduvalde Loire.fr](http://www.ccterresduvalde Loire.fr)).

## ATELIERS « TOUT POUR RÉUSSIR SA CRÉATION, ENTREZ DANS L'UNIVERS DE LA CRÉATION-REPRISE D'ENTREPRISE EN TERRES DU VAL DE LOIRE »

Vous avez un projet de création ou de reprise d'une entreprise sur le territoire et vous avez besoin d'informations !

Alors, venez participer aux ateliers organisés par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire en partenariat avec la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire qui auront lieu de 9h30 à 12h00 aux dates suivantes :

- 6 juillet 2023 à Meung-sur-Loire (Maison France Services – 11 rue Saint-Jean)
- 7 septembre 2023 à Cléry Saint-André (Mairie de Cléry Saint-André – 94 rue du Maréchal Foch)
- 9 novembre 2023 à Meung-sur-Loire (Maison France Services – 11 rue Saint-Jean)

Inscription obligatoire sur le QR Code présent sur le flyer en pièce jointe.



### Les ateliers Tout pour réussir sa création

Entrez dans l'univers de la création - reprise d'entreprise en Terres du Val de Loire

8 juin 2023 | Beaugency

6 juillet 2023 | Meung-sur-Loire

7 septembre 2023 | Cléry-Saint-André

9 novembre 2023 | Meung-sur-Loire

Inscription :





# Entretien

## des cours d'eau 2023

Les propriétaires riverains de cours d'eau sur les communes de Avaray, Lestiu, Tavers, Baccon, Huisseau-sur-Mauves, Baule, Meung-sur-Loire, Saint-Ay et Chaingy sont tenus de réaliser les travaux d'entretien suivants, dans les limites de leur propriété (article L215-2 du Code de l'Environnement) :

Entretien régulier du cours d'eau (article L215-14 du Code de l'Environnement) consistant à retirer les arbres et branches tombés dans le cours d'eau, à anticiper la coupe d'arbres dangereusement penchés ou enfin, à retirer les déchets et autres encombrants du lit du cours d'eau. En l'absence de caractère urgent, l'intervention sur la végétation des rives n'interviendra pas entre **le 15 mars et le 31 juillet** pour éviter la destruction de nids d'oiseaux.

En cas de non-exécution des travaux d'entretien régulier du cours d'eau, il sera procédé à l'exécution d'office des travaux aux frais des intéressés après mise en demeure.

En aucun cas, les élagages ou faucardages réalisés en bord de cours d'eau ne doivent être laissés à la rivière. Ils sont disgracieux dans le cours d'eau ou peuvent favoriser le risque d'inondation en cas de blocage dans un moulin, entraînant dans ces deux cas la responsabilité du riverain et des sanctions (Art. R. 634-2 du Code pénal).

**Travaux de faucardement de la végétation aquatique du lit de la rivière, de manière raisonnée, uniquement si celle-ci devient envahissante en période estivale (cf. Charte d'Entretien des Mauves ou contacter le Technicien Rivière de la CCTVL).**





# Nouveau service tri de la cerisaie



**NOUVEAU** Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique et petits emballages en métal.

Toutes les bouteilles	Tous les flacons et bidons
Toutes les barquettes	Tous les pots et les boîtes
Tous les sacs et sachets	Tous les films

**Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.**

**Et + d'emballages recyclés, c'est + de matière à réutiliser !**

- Vous triez tous vos emballages en plastiques...
- ...ils sont collectés et déposés au centre de tri.
- Le centre de tri sépare les matériaux et les compacte en balles.
- Les balles de plastique sont acheminées au centre de régénération.
- Ces nouvelles matières premières sont réduites en paillettes... puis en granulés.
- ...prête à être transformés en produits finis.

**Nouveaux emballages :** bouteilles, flacons de lessive, de produits d'entretien, etc.  
**Produits fabriqués :** tubes, arrosoirs, pièces automobiles, fibre de rembourrage, puits potiers, etc.

**#SUIVEZMOI**  
 SUR COMMUNALE.TV

# Charte


## du bien-vivre à Tavers

 **J'ENTRETIENS MES HAIES ET MES ARBRES** et je veille à ce qu'ils ne gênent pas la visibilité des usagers sur la voie publique ni ne débordent sur la route

 **JE PRENDS SOIN DE L'ESPACE PUBLIC ET DE TOUS LES ESPACES AMÉNAGÉS OU DÉCORÉS PAR LA COMMUNE** pour le bien-vivre de ses habitants/ Je respecte les arbres, les plantes, les fleurs et l'ensemble de la faune et la flore locales/ Je respecte le Lien, les Fontenils, les Dolmens, les Lavoirs, patrimoine cher aux taversois

 **JE N'OPÈRE PAS D'AFFICHAGE SAUVAGE** et je demande une autorisation en Mairie

 **JE RESPECTE LA RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX ZONES AUTORISÉES POUR PIQUE-NIQUER/SE Baigner**

 **CIRCULATION** : à pied je fais attention à moi, aux personnes dont j'ai la garde, à mes animaux de compagnie ; à vélo, je respecte le code de la route ; au volant, je roule doucement, je suis patient et civilisé


 **JE SORS MES POUBELLES DANS LES CONTENEURS PRÉVUS À CET EFFET** et je les rentre le plus tôt possible après leur collecte

 **JE RESPECTE LES HORAIRES DE DÉPÔT** recommandés pour les poubelles publiques

 **JE NE BRULE PAS MES DÉCHETS VERTS** je les dépose en déchèterie

 **SI J'ORGANISE UNE FÊTE, JE PRÉVIENS MON VOISINAGE**

 **SI JE FAIS UN BARBECUE DANS MON JARDIN JE VEILLE À LA SÉCURITÉ INCENDIE** et à ne pas importuner mes voisins de façon excessive

 **JE VEILLE AU BIEN-ÊTRE ANIMAL**, je ne laisse pas mon animal de compagnie sans surveillance ou enfermé des heures entières dans un local fermé ou dans une voiture, je veille à ce qu'il ne représente pas une nuisance sonore pour mes voisins, je ramasse ses déjections

 **JE VEILLE À LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE DE MES VOISINS**, je n'utilise pas d'objets sonores comme tondeuse ou tronçonneuse le soir après 20h, et le dimanche uniquement entre 10h et 12H.

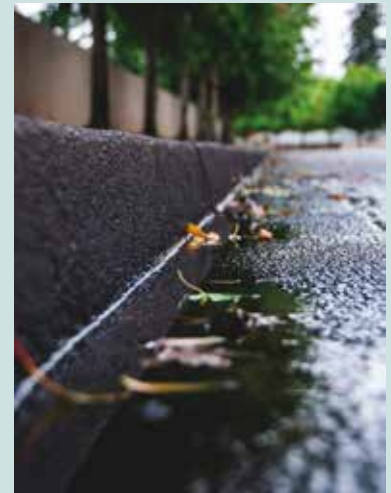
## AUTANT QUE POSSIBLE, JE SUIS SOLIDAIRE :



INVITATIONS ENTRE NOUS  
NOURRIR NOS ANIMAUX  
PRÊT D'OUTILLAGE  
ENTRAIDES MULTIPLES ET VARIÉES  
ARROSAGE DES PLANTES/ COURRIER  
VIGILANCE EN CAS DE CANICULE/GRAND FROID/  
ORAGES VIOLENTS  
SURVEILLANCE DISCRÈTE  
COVOITURAGE ÉCOLE/ TRAVAIL/ COURSES  
GALETTE DES ROIS PARTAGÉE.....



## ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET PIEDS DE MURS



*Chaque habitant doit entretenir devant sa propriété, trottoirs et caniveaux (désherbage, déneigement, ramassage des déchets...).*

*N'hésitez pas à fleurir vos pieds de murs pour participer à l'embellissement de votre commune !!*

*Un peu de civilité !*

*Le dépôt des déchets (masques, cannette, ticket de loterie, mégots, chewing-gum, excréments...) sur la voie publique (parkings, commerces, rues, pelouses, aires de jeux...) est interdit et passible d'une amende.*

*Respectons notre planète et respectons-nous!*



# Les Secrets bien-être d'Angélique



## Qui suis-je ?

Certains diront « c'est la dame du laboratoire », les jeunes « la maman de Lucie » et les anciens vous répondront « la fille Villermet ». C'est tout ça à la fois mais pas seulement.

Taversoise depuis 4 générations, j'ai le souvenir d'une enfance paisible partagée avec mon frère, ma sœur et mes cousins, tous dans la même école, à aider notre grand-père dans les vignes sur les bords de Loire et le champs de pomme de terre.

Une famille investie dans la vie associative taversoise : Saint Vincent, pompier, fanfare, chasse, conseil municipal, sport, école... Aujourd'hui, j'aide l'AIPE à la gestion des exposants lors du marché de Noël.

*C'est tout naturellement que j'ai décidé en 2005 de revenir à Tavers pour que ma fille, Lucie, puisse profiter de cette douceur de vivre loin des tumultes de la région parisienne où j'ai vécu pendant un temps.*

J'ai travaillé en laboratoire d'analyse médicale pendant 23 ans dont les 10 dernières années au laboratoire de Beaugency-Tavers. N'étant plus en accord avec l'évolution du métier et du monde médical, je suis partie vers d'autres projets.

Préférant vivre que subir, j'ai décidé de créer ma société de conseils et vente de produits au naturel, à mon domicile : **Les Secrets bien-être d'Angélique**. J'ai la chance d'être soutenue par mon conjoint Nicolas. J'ai choisi le statut d'auto-entrepreneuse qui me permet une grande liberté. J'aime être là où l'on ne m'attend pas. J'ai dû évoluer, m'adapter et me confronter à la crise du COVID. Mais je n'ai rien lâché.

Je propose des ateliers et des expositions dans les sociétés, résidences Séniors, centres de loisirs, marchés et salons thématiques. Chez les particuliers j'anime des ateliers pour les différents moments de la vie (anniversaires petits et grands, moments entre copines, ...). Je suis également partenaire de sociétés événementielles. Je reçois aussi mes clients à mon domicile lors de portes ouvertes et présente mes produits.

Au travers de ces ateliers, je sensibilise sur l'importance du respect de la nature, sur la



richesse des produits de la ruche et ce qu'ils nous apportent. Aristote disait de la ruche qu'elle était une pharmacie ! Je valorise le pouvoir des aimants et du cuivre sur notre bien-être. Je m'occupe également de la formation d'autres conseillères.

*J'aime cette diversité d'activités et cette liberté : prendre le temps pour chacun et chacune.*

Tavers a cette quiétude idéale pour ma société. Lors de mes activités, je conseille souvent mes clients ou touristes sur des balades découvertes de Tavers.

# Les randonneurs des Fontenils



Lors de l'assemblée générale du 30 septembre 2022, un nouveau bureau a été formé, constitué de 10 personnes avec, pour nouveau président M. Bernard HAMARD.

Le club comportant 76 adhérents, malgré la crise sanitaire, est consacré à la randonnée pédestre. Nous effectuons une randonnée tous les mardis et une randonnée douce un jeudi par mois.

Animations : la galette du club a été organisée en février. La balade Taversoise annuelle a rassemblé 246 marcheurs. Une sortie à la journée à Malesherbes est prévue en juin avec rando, restaurant et musée de l'imprimerie. Enfin, un voyage et séjour sur 5 jours est programmé en septembre à La Turballe.

Nous remercions les personnes de l'ancien bureau, présidé par Philippe Valois, pour leur

aide à continuer la bonne marche du club.

Nous remercions aussi la municipalité pour le concours qu'elle nous apporte durant toute l'année.

#### Pour tout renseignement ou adhésion :

M. Bernard Hamard

Tél : 06 30 69 46 37

Mail : lesfontenils@live.fr



## AGENDA SORTIES

Après la trêve estivale, le club va reprendre ses activités dès septembre.

**Une randonnée hebdomadaire de 10 à 15 km est prévue à partir du mardi 05**, ainsi qu'une randonnée douce mensuelle de 5 ou 6 km.

**Le séjour de 5 jours en septembre programmé à La Turballe** se prépare pour les 27 personnes inscrites. L'assemblée générale est prévue en octobre (date à confirmer).

Enfin, la date de **la prochaine Taversoise est déjà arrêtée au dimanche 5 mai 2024.**

Pour les personnes désirant s'inscrire ou avoir des renseignements, se connecter au site du club : [www.lesfontenils.fr](http://www.lesfontenils.fr) ou bien par **mail** à [lesfontenils@live.fr](mailto:lesfontenils@live.fr) ou téléphoner à M. Bernard HAMARD au 06 30 69 46 37.



# Manifestations 2023

## Septembre

Vendredi 1<sup>er</sup> septembre

### Goûter

Goûter de rentrée pour tous les parents, organisé par l'AIPE à l'école.



Dimanche 3 septembre

### Plein Feux sur les Fontenils

Pique-nique, animations, buvette, jeux, musique et forums des Associations.

Dimanche 17 septembre

### Journée du Patrimoine à Tavers

Dis moi Tavers et Fromagette & CO / journée du patrimoine 14h après midi de balades La Cerisaie (Au fil du Lien)



Mercredi 27 septembre

### Office du tourisme Terre du Val de Loire

Balade autour de la pelouse de vau et de la pierre tournante



## Octobre

Dimanche 1<sup>er</sup> octobre

### Brocante

Brocante annuelle dans les rues de Tavers

Samedi 14 octobre

La Cerisaie - La Cie des Vilains 20h30  
Comédie « Alerte au rouge »



Dimanche 15 octobre

La Cerisaie - La Cie des Vilains 14h30  
Comédie « Alerte au rouge »



Dimanche 22 octobre

### Fromagette & CO

Viens découvrir la faune qu'abrite le village et ses alentours - *sur inscription*



# Manifestations 2023

## Novembre

Lundi 11 novembre .....

Cérémonie commémorative



Date à définir .....

Vente de sapins par l'AIPE



Dimanche 26 novembre .....

Marché de Noël à la Cerisaie



## Décembre

Fin novembre, début décembre .....

Téléthon

Vente au profit du Téléthon par l'Accueil de Loisirs



Tous les évènements listés dans cet agenda pourront être confirmés ou infirmés selon l'évolution de la situation sanitaire. Nous vous invitons à le vérifier sur le site internet, la page Facebook, les panneaux lumineux ou Panneau Pocket qui vous informeront également en temps et en heure des détails de lieu et d'horaire de chaque évènement.



# Jules Lemaître

1853 - 1914

## ÉCRIVAIN ET CRITIQUE DE THÉÂTRE

Lauréat du concours général à dix-sept ans, admis à l'École normale supérieure deux ans plus tard, Jules Lemaître est agrégé en lettres en 1875. Jusqu'en 1884, il fait carrière dans l'enseignement, étant successivement professeur de rhétorique au lycée du Havre, maître de conférences à Alger puis professeur de littérature française aux Facultés de lettres de Besançon et de Grenoble. En 1882, il soutient sa thèse à la Sorbonne, intitulée *La Comédie après Molière et le théâtre de Dancourt*.

En parallèle de son activité d'enseignant, Lemaître est collaborateur à la *Revue bleue* et au *Temps* où il commence à se faire un nom. Il renonce définitivement à l'enseignement en 1884, souhaitant se consacrer exclusivement à l'écriture et à la littérature. Bientôt, il est reconnu comme critique dramatique, travaillant au *Journal des Débats* et à la *Revue des Deux Mondes*. Sa production en tant que critique donne naissance aux *Impressions de théâtre* qui regroupent des articles parus entre 1853 et 1914, et aux *Contemporains*, huit volumes d'études et de portraits littéraires du XIX<sup>e</sup> siècle. Lemaître s'essaye également au théâtre, certaines de ses pièces étant jouées au Théâtre du Vaudeville et même à la Comédie-Française ! À une période où la production dramatique est très prolifique, sa plus grande originalité tient à l'apport psychologique de ses comédies, parfois aux dépens d'une intrigue



construite. Il est aussi l'auteur de contes, de nouvelles, de poèmes et d'un roman, *Les Rois*. Il est élu à l'Académie française en 1895.

Lemaître est l'amant de la comtesse de Loynes, ancienne courtisane de quinze ans son aînée qui devient la femme de sa vie. Antidreyfusard convaincu, il est président de 1899 à 1904 de la Ligue de la patrie française, ligue antidreyfusarde modérée dans laquelle sont également engagés Auguste Renoir et Jules Verne qui cherche à faire reconnaître la culpabilité du capitaine Alfred Dreyfus. Derrière l'homme de lettres mondain il y a l'habitant de

Tavers amoureux de son village et de la campagne qu'il a évoqués dans de nombreux textes. «Mon pays est charmant ; l'eau y jaillit de partout en ruisselets délicieux ; les teintes du ciel, de la prairie et des feuillages y sont fines et toujours un peu pâles... Je trouve que c'est un avantage inestimable que d'avoir quelque part un village à soi, un village où l'on a passé son enfance et où l'on a jamais cessé de faire, tous les ans, de longs séjours.» Son dernier fut à l'été 1914. Très malade, il meurt dans sa maison le 5 août. Sa sépulture se trouve dans le cimetière de la commune.





**SOS GUÊPES FRELONS**  
45 43  
**DESTRUCTION NIDS DE GUÊPES, FRELONS EUROPEENS ET ASIATIQUES**  
RAPIDITÉ 7/7J EFFICACITÉ PROFESSIONNALISME  
**06 81 60 62 17**



**"Entre Terre et Mer"**  
Bar Restaurant  
36 Route nationale 152  
45190 Tavers  
Cuisine traditionnelle française  
Couscous Marocain les mercredi/jeudi et vendredi  
**02 38 44 53 81**



Les secrets bien-être d'Angélique  
Votre bien-être au naturel :  
Découvrez les bienfaits de la magnétothérapie et de l'api thérapie.  
Angélique Villemer à TAVERS  
Tel : 06-84-94-71-81  
@ : magneteix45@gmail.com  
Site : lessecretsbienetredangelique.fr



**Lucina Ruas**  
Couturière-Retoucheuse  
**06 75 35 59 89**  
lucina.ruas1973@hotmail.com  
TAVERS - 45190



**Brière Arboricole Crouzet**  
Taille et soins aux arbres  
Élagage - Démontage - Hébergement  
Régime de soins  
**06 30 06 43 88** - brier.arboriste@gmail.com



**Borg Logan**  
Maçon, tailleur de pierre  
41370 Jannes  
06.83.18.33.98  
loganborg@outlook.fr

**Ets Jean François VENOT**  
Motoculture de Plaisance  
"neuf & occasions"  
Zone Industrielle de Tavers  
10, Route Nationale "152"  
45190 TAVERS  
Tél. 02 38 44 56 06  
Fax 02 38 46 40 97  
venot.jeanfrancois@wanadoo.fr

**HC LAVAGE AUTO**  
PARKING ICLERIC TAVERS  
3 pistes HP (dont 1 piste Utilitaires et Camping-cars)  
2 Portiques multiprogrammes  
4 Aspirateurs  
Un service de lavage (6J/7)  
24H/24H 7J/7J  
NOMBREUX PRODUITS DE QUALITE PROFESSIONNELLE  
**02 38 44 18 26**



**A'PIQUE DESTRUCTEUR**  
NID DE GUEPES & NID DE FRELONS  
**06.70.96.98.00**  
\*CERTIBIOCIDÉ  
Entreprise / Particulier  
Yanick COUDIERE  
<https://desinsectisation-apique.fr/>  
Siret : 897488987 00024



**MONTÉNERGIE**  
PLOMBERIE - CHAUFFAGE - INSTALLATION - ENTRETIEN - DÉPANNAGE  
ADOUCCISSEUR - SALLE DE BAIN  
[WWW.MONTENERGIE.COM](http://WWW.MONTENERGIE.COM) — 45190 TAVERS

**Les ateliers LigéteRiens**

**ENTREPRISE LEJEUNE**  
COUVERTURES  
CHARPENTES  
ZINGUERIE  
Neuf & Rénovation  
Z.A. Les Portes de Tavers - 45190 TAVERS  
Tél. : 02 38 44 74 14 - Fax 02 38 22 08 40  
[www.entrepriselejeune.com](http://www.entrepriselejeune.com)



Tous travaux de couverture  
Zinguerie Démoussage  
Isolation Plaquisterie  
Chemin de Marpalle - 45190 Tavers  
Tél. 09 67 88 43 64 - 06 16 46 13 94  
[www.facebook.com/jbaptistebodin/](http://www.facebook.com/jbaptistebodin/)



**CHARPENTES  
COUVERTURES  
ZINGUERIE**  
**06 82 99 32 89**  
ld.couverture@orange.fr  
45190 TAVERS



**Benoit MALON  
Linda CHERRIER-TOUCHAIN**  
Notaires associés  
NOTAIRE CONSEIL  
MONDE RURAL

<p><b>Bureau principal</b> 5, avenue des Citeaux CS 20001 - 45190 TAVERS Parking privé</p> <p>Accueil : 02.38.44.67.20 Mail : <a href="mailto:etude45091.beaugency@notaires.fr">etude45091.beaugency@notaires.fr</a></p> <p>Réception du mardi au vendredi 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 h le samedi 8 h 30 - 12 h</p>	<p><b>Bureau annexe</b> 12, Rue des Ecoles 41350 SAINT GERVAIS LA FORET Parking public à côté de l'étude</p> <p>Accueil : 02.19.00.03.80 Mail : <a href="mailto:etude45091.saintgervaislaforet@notaires.fr">etude45091.saintgervaislaforet@notaires.fr</a></p> <p>Réception du mardi au vendredi 9h - 12 h / 14h - 18 h</p>
---	---



**BOULANGERIE PATISSERIE**  
EURI, Drouin david  
1 Avenue Jules Lemaitre  
45190 TAVERS  
02.38.82.03.36

**ENVIE DE COMMUNIQUER  
SUR VOTRE ENTREPRISE ?**  
CONTACTEZ LA MAIRIE  
DE TAVERS AU 02 38 44 53 97

A VENDRE : Longère rénovée de 165 m2 sur jardin arboré  
de 3 468 m2. Prix : 430 200 € HNI. Ref. 091/1346



**HORAIRES D'OUVERTURE  
DE LA MAIRIE :**

Tous les matins de 9h à  
12h et les mardi, jeudi et  
vendredi après-midi de  
14h à 16h30.

Tel : 02 38 44 53 97

*Tavers*



VAL DE LOIRE